

Page : 1/11

Date d'impression : 23.06.2015 Numéro de version 4 Révision: 23.06.2015

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/ l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit
- · Nom du produit: Epifanes Primaire Epoxy Comp. B
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
- · Catégorie du produit PC9a Revêtements et peintures, solvants, diluants
- · Catégorie du procédé PROC10 Application au rouleau ou au pinceau
- · Catégorie de rejet dans l'environnement ERC2 Formulation de préparations
- · Emploi de la substance / de la préparation

Voir notre fiche technique pour l'application de ce produit.

Durcisseur d'un primaire bi-composants anti-corrosif

- · 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur:

W. Heeren & Zoon bv.

P.O. box 166

1430 AD Aalsmeer

Netherlands

tel.+31 297-360366

fax +31 297-342078

email: info@epifanes.nl

- Service chargé des renseignements: research & development
- · 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

W.Heeren & Zoon bv. tel: +31 297 360678, E-mail: r&d@epifanes.nl

Horaires d'ouverture: en semaine 08:00-17:00!

France Centres Antipoison et de Toxicovigilance 24 heures sur 24-7 jours sur 7;

ANGERS: 02 41 48 21 21 BORDEAUX: 05 56 96 40 80 LILLE: 0800 59 59 59 LYON: 04 72 11 69 11 MARSEILLE: 04 91 75 25 25 NANCY: 03 83 22 50 50 PARIS: 01 40 05 48 48 STRASBOURG: 03 88 37 37 37 TOULOUSE: 05 61 77 74 47

Belgium Centres Antipoison et de Toxicovigilance 070 245 245.

Uniquement destiné à informer les professionnels intoxication aiguë!

Voir producteur

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS02 flamme

Flam. Liq. 3 H226 Liquide et vapeurs inflammables.



GHS05 corrosion

Eye Dam. 1 H318 Provoque des lésions oculaires graves.



GHS07

(suite page 2)



Page : 2/11

Date d'impression : 23.06.2015 Numéro de version 4 Révision: 23.06.2015

Nom du produit: Epifanes Primaire Epoxy Comp. B

(suite de la page 1)

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

- · 2.2 Éléments d'étiquetage
- · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

· Pictogrammes de danger





GHS02 GHS05

- · Mention d'avertissement Danger
- · Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

Polyaminoamide

butane-1-ol

· Mentions de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

· Conseils de prudence

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des

étincelles, des flammes nues et de toute autre source

 ${\tt d}'$ inflammation. Ne pas fumer.

P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/

aérosols.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un

équipement de protection des yeux/du visage.

P301+P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/

un médecin.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever

immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à

l'eau/Se doucher.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation

locale/régionale/nationale/internationale.

- · 2.3 Autres dangers
- · Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- · 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges
- · Description:

Mélange de résines.

Mélange de solvants avec des additifs

· Composants dangereux:

ı	Polyaminoamide		
	\Diamond	Flam. Liq. 3, H226	
		Eye Dam. 1, H318	

50-100%

(suite page 3)



Date d'impression : 23.06.2015 Numéro de version 4 Révision: 23.06.2015

Nom du produit: Epifanes Primaire Epoxy Comp. B

	(suite de	la page 2)
CAS: 1330-20-7	xylène	25-50%
EINECS: 215-535-7 Numéro index: 601-022-00-9	<pre>Flam. Liq. 3, H226 Acute Tox. 4, H312; Acute Tox. 4, H332;</pre>	
Reg.nr.: 01-2119488216-32	Skin Irrit. 2, H315	2 F 100
CAS: 71-36-3 EINECS: 200-751-6 Numéro index: 603-004-00-6 Reg.nr.: 01-2119484630-38	butane-1-ol Flam. Liq. 3, H226 Eye Dam. 1, H318 Acute Tox. 4, H302; Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H335-H336	2,5-10%

· Indications complémentaires:

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- · 4.1 Description des premiers secours
- · Remarques générales:

Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.

· Après inhalation:

Donner de l'air frais. Assistance respiratoire si nécessaire. Tenir le malade au chaud. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

· Après contact avec la peau:

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

· Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

- · Après ingestion: Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- · 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- · 5.1 Moyens d'extinction
- · Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

- Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:
 Jet d'eau à grand débit
- 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 5.3 Conseils aux pompiers
- · Equipement spécial de sécurité: Porter un appareil de protection respiratoire.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Porter un vêtement personnel de protection.
 Veiller à une aération suffisante.

(suite page 4)

Page : 3/11



Page : 4/11

Date d'impression : 23.06.2015 Numéro de version 4 Révision: 23.06.2015

Nom du produit: Epifanes Primaire Epoxy Comp. B

(suite de la page 3)

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

· 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13. Assurer une aération suffisante.

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- · 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail. Eviter la formation d'aérosols.
- Préventions des incendies et des explosions:
 Tenir à l'abri des sources d'inflammation ne pas fumer.
 Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.
- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- · Stockage:
- Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Ne conserver que dans le fût d'origine.
- · Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
- · Autres indications sur les conditions de stockage:

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

· 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.
- · 8.1 Paramètres de contrôle

· Composants p	résentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:
1330-20-7 xy	lène
Inhalatoire	(Tgg)time weighted average 15 min. / Exposure time 442 mg/m³ (Algemene bevolking/ General population)
	(Tgg)time weighted average 8 hours / Exposure time 210 mg/m³ (Algemene bevolking/ General population)

(suite page 5)



Page : 5/11

Date d'impression : 23.06.2015 Numéro de version 4 Révision: 23.06.2015

Nom du produit: Epifanes Primaire Epoxy Comp. B

		(suite de la page	
1330-20-7 xy	lène		
Valeur	Valeur momentanée: 442 mg/m³, 100 ppm Valeur à long terme: 221 mg/m³, 50 ppm risque de pénétration percutanée		
71-36-3 buta	ne-1-ol		
VME Valeur	momentanée: 150 mg/m³, 50 ppm		
DNEL			
1330-20-7 жу	lène		
Dermique	Long-term - local effects, worker	180 (Werker/Worker)	
Inhalatoire	Acute - systemic effects, worker	289 mg/m³ (Werker/Worker)	
	Acute-local effects, worker	289 mg/m³ (Werker/Worker)	
	Long-term - local effects, worker	77 mg/m³ (Werker/Worker)	
PNEC			
1330-20-7 жу	lène		
Aquatic comp	arment - freshwater	0,327 mg/L (not specified)	
Aquatic comp	artment - marine water	0,327 mg/L (not specified)	
Aquatic comp	artment - sediment in freshwater	12,46 mg/kg sed dw (not specified)	
Aquatic compartment - sediment in marine water		12,46 mg/kg sed dw (not specified)	
Aquatic compartment - water, intermittent release		ses 0,327 mg/L (not specified)	
Sewage treat	ment plant	6,58 mg/L (not specified)	
Terrestrial comparment - soil		2,31 mg/kg dw (not specified)	

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · 8.2 Contrôles de l'exposition
- · Equipement de protection individuel:
- · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

Eviter tout contact avec la peau.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

· Protection respiratoire:

Protection respiratoire recommandée.

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Filtre AX

(suite page 6)



Numéro de version 4

Nom du produit: Epifanes Primaire Epoxy Comp. B

(suite de la page 5)

Révision: 23.06.2015

Page : 6/11

· Protection des mains:

Date d'impression : 23.06.2015



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· Temps de pénétration du matériau des gants Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de

protection et à respecter.

· Pour le contact permanent, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:

PVA, le caoutchouc fluoré

Épaisseur du gant> 0,7 mm, temps de percée> 480 min. Pour 374 Le caoutchouc butyle, gants épaisseur de 0,7 mm,> 480 min Temps de percée / perméation selon la norme EN374.

Des gants dans les matériaux suivants sont appropriés comme protection contre les éclaboussures:

Nitrile

Gant épaisseur> 0,45 mm, percée temps> 30 min. EN 374 Matériau néoprène, nitrile gants de protection pour utilisation à court terme (10 min <BTT <480 min):

(BTT = Temps de pénétration)

Protection des yeux:



Lunettes de protection hermétiques

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

- 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
- Indications générales.
- · Aspect:

Forme: Liquide

Couleur: Selon désignation produit

· Odeur: Caractéristique · Seuil olfactif: Non déterminé.

· valeur du pH à 20 °C: 10

(suite page 7)



Page : 7/11

Date d'impression : 23.06.2015 Numéro de version 4 Révision: 23.06.2015

Nom du produit: Epifanes Primaire Epoxy Comp. B

	(suite de la page 6
· Changement d'état Point de fusion: Point d'ébullition:	Non déterminé. 120 °C
· Point d'éclair	27 °C
· Inflammabilité (solide, gazeux):	Non applicable.
· Température d'inflammation:	340 °C
· Température de décomposition:	Non déterminé.
· Auto-inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Danger d'explosion:	Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.
· Limites d'explosion: Inférieure: Supérieure:	1,1 Vol % 7,0 Vol %
· Pression de vapeur à 20 °C:	6,7 hPa
 Densité à 20 °C: Densité relative. Densité de vapeur. Vitesse d'évaporation. 	0,94 g/cm ³ Non déterminé. Non déterminé. Non déterminé.
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Pas ou peu miscible
 Coefficient de partage (n-octanol eau): 	/ Non déterminé.
· Viscosité: Dynamique à 20 °C: Cinématique:	1400 mPas Non déterminé.
· Teneur en solvants: Solvants organiques: VOC:	42,0 % 42,0 % VOC 394,8 g/l / 3,29 lb/gl
Teneur en substances solides: · 9.2 Autres informations	56,0 % (VB% 1h150 C) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- \cdot 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique
- · Décomposition thermique/conditions à éviter:

Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- \cdot 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 8)

- FR



Page : 8/11

Date d'impression : 23.06.2015 Numéro de version 4 Révision: 23.06.2015

Nom du produit: Epifanes Primaire Epoxy Comp. B

(suite de la page 7)

10.6 Produits de décomposition dangereux:
 Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- · 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
- · Toxicité aiguë

· Valeurs LD/L	· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:		
1330-20-7 жу	1330-20-7 xylène		
Oral	LD50	4300 mg/kg bw (rat)	
Dermique	LD50	2000 mg/kg bw (lapin)	
71-36-3 buta	71-36-3 butane-1-ol		
Oral	LD50	790 mg/kg bw (rat)	
Dermique	LD50	3400 mg/kg bw (lapin)	
Inhalatoire	LC50/4 h	8000 mg/l (rat)	

- · Effet primaire d'irritation:
- Corrosion cutanée/irritation cutanée
 Provoque une irritation cutanée.
- · Lésions oculaires graves/irritation oculaire
- Provoque des lésions oculaires graves.

 Sensibilisation respiratoire ou cutanée
 - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
- · Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Cancérogénicité
 - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Toxicité pour la reproduction
 - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition unique
 Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition répétée
 Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Danger par aspiration
 Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

· 12.1 Toxicité

· Toxic	· Toxicité aquatique:		
1330-	1330-20-7 xylène		
EC50	EC50 1 mg/l (daphnia magna) (48 uur/hour)		
LC50	13,5-2,6 mg/l (Fish Acute Toxicity Study) (96 uur/hour)		

(suite page 9)



Page : 9/11

Date d'impression : 23.06.2015 Numéro de version 4 Révision: 23.06.2015

Nom du produit: Epifanes Primaire Epoxy Comp. B

(suite de la page 8)

· 12.2 Persistance et dégradabilité

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 12.3 Potentiel de bioaccumulation

1330-20-7 xylène

Log Kow 3 (not specified)

- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Autres indications écologiques:
- · Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- · 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

	· Catalogue européen des déchets		
08 00 00	DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBU- TION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRES D'IMPRESSION		
08 01 00	déchets provenant de la FFDU et du décapage de peintures et vernis		
08 01 11*	déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses		

- · Emballages non nettoyés:
- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- · 14.1 Numéro ONU
- · ADR, IMDG, IATA

UN1263

- · 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU
- · 14.2 designation difficiente de transport de 1 ond · ADR 1263 MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES
- · IMDG, IATA PAINT RELATED MATERIAL
- · 14.3 Classe(s) de danger pour le transport
- · ADR
- · Classe

3 (F1) Liquides inflammables.

(suite page 10)

FR



Date d'impression : 23.06.2015

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

fiche de données de securité

Numéro de version 4

Nom du produit: Epifanes Primaire Epoxy Comp. B

(suite de la page 9)

Révision: 23.06.2015

Page : 10/11

· IMDG, IATA 3 Liquides inflammables. · Class · Label · 14.4 Groupe d'emballage · IMDG, IATA TTT · 14.5 Dangers pour l'environnement: · Marine Pollutant: Non · 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Attention: Liquides inflammables. · Indice Kemler: 30 · No EMS: F-E, E-S · 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC Non applicable. · Indications complémentaires de transport: · ADR · Quantités limitées (LQ) 5L· Quantités exceptées (EQ) Code: E1 Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml Quantité maximale nette par emballage extérieur: 1000 ml · Catégorie de transport · Code de restriction en tunnels D/E · Limited quantities (LQ) 5L · Excepted quantities (EQ) Code: E1 Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

· 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

packaging: 1000 ml

PEINTURES, 3

UN1263, MATIÈRES APPARENTÉES AUX

- · Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- · Prescriptions nationales:
- · Directives techniques air:

· "Règlement type" de l'ONU:

Classe	Part en %
NK	25-50

(suite page 11)



Page : 11/11

Date d'impression : 23.06.2015 Numéro de version 4 Révision: 23.06.2015

Nom du produit: Epifanes Primaire Epoxy Comp. B

(suite de la page 10)

· Classe de pollution des eaux:

Classe de pollution des eaux 2 (Classification propre): polluant.

· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H312 Nocif par contact cutané.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H332 Nocif par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

· Acronymes et abréviations:

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

ICAO: International Civil Aviation Organisation

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

 ${\tt GHS:\ Globally\ Harmonised\ System\ of\ Classification\ and\ Labelling\ of\ Chemicals}$

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Flam. Liq. 3: Flammable liquids, Hazard Category 3

Acute Tox. 4: Acute toxicity, Hazard Category 4

Skin Irrit. 2: Skin corrosion/irritation, Hazard Category 2

Eye Dam. 1: Serious eye damage/eye irritation, Hazard Category 1

STOT SE 3: Specific target organ toxicity - Single exposure, Hazard Category 3

· * Données modifiées par rapport à la version précédente

FR